

## Spirale

Arts • Lettres • Sciences humaines

**Rancière comme antidote à l'unanimisme ambiant /  
Chroniques des temps consensuels de Jacques Rancière. Seuil,  
« La librairie du XXI<sup>e</sup> siècle », 216 p. / La haine de la  
démocratie de Jacques Rancière. La fabrique éditions,  
109 p.**

Alain Deneault

---

Jacques Rancière  
Numéro 220, mai-juin 2008

URI : [id.erudit.org/iderudit/16908ac](https://id.erudit.org/iderudit/16908ac)

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN 0225-9044 (imprimé)  
1923-3213 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Document révisé © Spirale 2008  
Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-d-utilisation/>]  
Rancière, Jacques. « Rancière comme antidote à l'unanimisme ambiant / Chroniques des temps consensuels de Jacques Rancière. Seuil, « La librairie du XXI<sup>e</sup> siècle », 216 p. / La haine de la démocratie de Jacques Rancière. La fabrique éditions, 109 p. *Spirale*, (220), 12–13.

---

**érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

# Rancière comme antidote à l'unanimité ambiante

**CHRONIQUES DES TEMPS CONSENSUELS**

de Jacques Rancière

 Seuil, « La librairie du XXI<sup>e</sup> siècle », 216 p.

**LA HAINE DE LA DÉMOCRATIE**

de Jacques Rancière

La fabrique éditions, 109 p.

par ALAIN DENEHAULT

La politique tient selon Jacques Rancière en ces quelques principes : en marge de la distribution des rôles entre acteurs reconnus selon une échelle de compétences, une grille de fonctions et une hiérarchie des autorités, s'imposent dans l'histoire des figures qui excèdent l'ordonnement des choses et l'ordre du commandement pour brouiller les modalités formelles de fonctionnement. Il y a politique lorsque les « catégories économiques » redeviennent des classes sociales, lorsque la « société civile » redevient le peuple, lorsque « les intérêts supérieurs de la nation » sont motifs de polémiques, c'est-à-dire lorsque les catégories de l'expertise patentée que promeuvent les gouvernants ou les émissaires civils chargés de les cautionner ne coïncident plus exactement avec un monde sensible saisi dans le vif de l'histoire.

La politique désigne donc l'irruption dans l'ordre du pouvoir de sujets inattendus, de discours inopérants, de revendications indues, de formes de représentations hétérogènes. C'est la modalité historique du litige, lorsque ceux qui n'agissent pas dans les cercles souverains de la décision formelle imposent néanmoins dans l'histoire les réflexions et gestes dont ils restent capables. L'ordre conjoint du commandement et de l'obéissance se trouve brisé dans un rapport de « mésestente » qui a trait autant au strict litige qu'à la question de l'entendement. *Mésestente*, en ce sens, c'est déjà affirmer la faculté qu'ont ceux qui ne sont pas habilités à régner de concevoir l'organisation du réel historique et social autrement que tel qu'on le prescrit.

Il y a donc politique lorsque des sujets pensent singulièrement leur rapport aux subjectivités identitaires indépendamment des titres formels, fonctions officielles et désignations d'autorité qui ont cours d'après l'organisation des puissants. Mais plus encore, au-delà des seules questions identitaires, y a-t-il politique lorsque les sujets d'une époque se positionnent sur des questions excédant largement le point de vue qui devrait rester le leur en fonction de leurs coordonnées sociologiques. C'est la ménagère qui s'enquiert des programmes du ministère de l'Éducation plutôt que du seul entretien de la maison ; c'est le représentant syndical qui réfléchit sur les politiques fiscales ou les stratégies militaires

de son État plutôt que sur la seule augmentation de salaire escomptée pour les siens ; c'est éventuellement le psychiatre qui s'aventure sur le terrain de la macroéconomie...

***Puisque la question de la citoyenneté touche au syllogisme, et qu'on est autant « citoyen » en investissant à la bourse qu'en créant une association de cyclistes, cette prise de position au nom de subjectivités faciles [...] empêche aujourd'hui d'élaborer des stratégies subversives et de générer fermement ou originalement de nouveaux agencements politiques.***

Le terme « politique » résume donc le moment où la pensée s'affirme comme étant une faculté propre à chacun. Donc personne, au prétexte d'une compétence, d'un titre ou d'une expertise, ne saurait chercher à se l'arroger comme un fait sien exclusif, au nom et aux fins de la conduite des populations dans l'histoire.

Ce principe scandaleux a fait plus d'une fois l'objet d'une exécution que Jacques Rancière analyse dans *La haine de la démocratie*. Cet ouvrage, comme un autre récent de Rancière, *Chroniques des temps consensuels*, se pose en illustration des thèses achevées en 1995 dans *La Mésestente* et élaborées antérieurement dans de nombreux essais, dont *Aux bords du politique*, *La nuit des prolétaires* et les articles de la revue *Les révoltes logiques*. En interaction avec ces problématiques, n'oublions pas de nombreux ouvrages qu'on a tôt fait de ranger sous la catégorie « esthétique », alors qu'ils dessinent les liens profonds qui unissent cette aptitude commune à la pensée à travers les enjeux de représentation et de style dans la littérature et les arts.

Ces ouvrages remettent les pendules à l'heure à l'effet, par exemple, que le mot « démocratie » ne désigne en rien des régimes ou des ordres de pouvoir, mais plutôt des processus litigieux de contestation et de pensée publique que l'histoire n'épuiserait jamais. Ce à quoi nos régimes dits « démocratiques » s'emploient, ceux en lesquels Rancière continue de voir à l'évidence des oligarchies tantôt brutales, tantôt conciliantes, c'est précisément à une négation de la démocratie, soit la reconnaissance de la faculté égale qu'à chacun de trancher, de penser, de savoir, de gouverner.

S'il y avait démocratie, poursuit-il, nous préconiserions le tirage au sort pour nommer les décideurs, la foi en l'aptitude de tous valant pour forme de légitimation de ce mode de scrutin. Au contraire, aujourd'hui,

l'expertise autoproclamée au nom de laquelle seules les décisions politiques s'imposent, les consensus issus de rencontres officielles que tiennent les membres patentés de la « société civile » dans les forums communicationnels de la *gouvernance* et le principe selon lequel le pouvoir échoit *a priori* à ceux qui le désirent constituent des dénis de démocratie.

Le principe démocratique, stipulant l'égalité des intelligences entre tous, voudrait au contraire qu'on fonde « le "bon" gouvernement » sur son absence même de fondement. Ce débat remonte au moins aux Grecs de l'âge classique et est jalonné par une multitude d'écrits et de déclarations dans l'histoire.

Un élément de cette assertion est fondamental et ne saurait se fondre au reste : la démocratie est un principe, non un ordre. Et le principe d'égalité qui lui est sous-jacent travaille en creux l'histoire, ses contestations et ses puissances d'organisation. Le pouvoir que Rancière associe à un « tort » fondamental et conçoit sous le nom de « police » dénote les formes incertaines, arbitraires et contingentes de régie de l'ordre en fonction desquelles places, rôles, attributs et fonctions sont historiquement attribuées ; cette autorité oblitère autant qu'elle le peut le principe scandaleux de la démocratie.

Sans qu'il soit question pour lui de militer activement aujourd'hui pour le scrutin au sort, mais sans qu'il en conteste pour autant la possibilité, Rancière rappelle essentiellement dans *La haine de la démocratie* la pertinence de cette méthode chez les Grecs afin d'asseoir le principe de démocratie : « *Le tirage au sort était le remède à un mal à la fois bien plus grave et bien plus probable que le gouvernement des incompetents : le gouvernement d'une certaine compétence, celle des hommes habiles à prendre le pouvoir par la brigue. Le tirage au sort a fait l'objet depuis lors d'un formidable travail d'oubli. Nous opposons tout naturellement la justice de la représentation et la compétence des gouvernants à son arbitraire et aux risques mortels de l'incompétence. Mais le tirage au sort n'a jamais favorisé les incompetents plus que les compétents.* »

### La « gouvernance »

Contrairement à l'idée reçue, la haine de la démocratie en ces temps consensuels sévit autant dans les sphères organisées du pouvoir que dans les formes reconnues de sa contestation. Le travail de sape du principe démocratique au nom de consensus toujours plus « larges », plus « unanimes » et plus tautologiques les uns que les autres cherche d'ailleurs de plus en plus à effacer cette distinction entre gouvernants et contestataires, au nom de partenariats toujours plus ambigus.

Confrontée progressivement au problème historique d'industries minières, pétrolières, pharmaceutiques et industrielles canadiennes qui caracolent en bourse à Toronto au prix de sévices insoutenables en Afrique et en Amérique du Sud (délocalisations brutales, pollution des eaux, financement d'armées pilleuses, attisement de tensions génocidaires, corruption, contrats léonins...), la « société civile » a entrepris, depuis « l'initiative de Whitehorse » datant du début des années 1990, d'ouvrir des espaces de concertation avec tous les acteurs impliqués dans le processus. Cette parodie de démocratie égalitaire s'est donnée pour nom le barbarisme de « gouvernance ». Ce participe présent substantivé du verbe *gouverner*, venant chasser à tout jamais du décor les termes anciens et chargés de « politique » et de « démocratie », a permis à tout un jargon insignifiant pour le commun (responsabilité d'entreprise, normes éthiques, transparence ou la « bonne gouvernance » elle-même) de s'imposer chez tous les représentants patentés de l'activité sociale, des investisseurs aux élus politiques, en passant par les représentants des différentes industries, les organisations « non gouvernementales » souvent financées par le pouvoir et les universitaires subventionnés aux fins de cette participation.

Tous, sans *mésentente* aucune, parlent aujourd'hui la même langue et se reconnaissent mutuellement comme étant habilités à tenir en propre ce débat historique, d'une façon embarrassante, car on peine à distinguer la

résistance de la collaboration chez ceux qui se présentent dans ces cercles sous la figure officielle de la contestation.

Nul litige historique à partir des moyens qui sont les leurs : nommer un chat un chat (pillage, spoliation, crime, perversion, corruption, collusion...) semble désormais impossible, la contestation se voit privée d'histoire et atomisée sous des appellations sans mordant (société civile, acteurs sociaux), personne ne se saisit des tribunaux ou n'envisage même de le faire et le jour où l'on discréditerait ouvertement la bourse de Toronto pour les largesses de ses modalités et toutes les sociétés qui y sont cotées et en profitent, auprès des petits et moyens investisseurs, semble encore plus loin. Nul litige, nulle politique, mais la *gouvernance*.

En marge de ces salons, les groupes politiques s'organisant eux aussi sous l'appellation de cette « société civile » toujours déjà constituée tendent symboliquement vers le même unanimité. Les groupes « altermondialistes » comptent dans le corps social trop d'employés salariés, subventionnés, motorisés, syndiqués et propriétaires fonciers, voire actionnaires, pour reprendre sérieusement à leur compte des formes de subjectivités subversives. Loin d'eux, par la force des choses, toute référence aux ouvriers, au prolétariat et aux sans-maîtres. Ces mouvements s'essayaient à des manières de redéfinition de l'espace social et politique en fonction de propriétés communes à tous. Au contraire, le nom et l'épithète « citoyens » sont apparus comme la possibilité inespérée de contester un ordre au nom de tous sans toucher à l'architecture de l'ordre et du pouvoir et sans devoir mesurer de façon critique le degré de la compromission des uns et des autres dans les affaires du régime. Puisque la question de la citoyenneté touche au syllogisme, et qu'on est autant « citoyen » en investissant à la bourse qu'en créant une association de cyclistes, cette prise de position au nom de subjectivités faciles témoigne à terme d'une myopie sociologique et empêche aujourd'hui d'élaborer des stratégies subversives et de générer fermement ou originalement de nouveaux agencements politiques.

Il en ressort un unanimité de pacotille qui ne manque pas ces années-ci de s'afficher sous des dehors pathétiques, avec d'indélogeables partisans de la « vulgarisation extrême », leurs slogans lénifiants et ordres du jour répondant d'emblée aux questions qui ne sont jamais posées. La dernière occurrence tenait en janvier dernier en l'improbable appel à manifester dans les rues de Montréal « pour un monde meilleur », comme s'il y avait là quelque pertinence à se blottir dans les rangs de la société civile pour marquer son soutien à une phrase que personne ne songerait un instant à contester.

C'est de telles analyses appliquées que nous invitent les deux livres politiques récents de Rancière, *Chroniques des temps consensuels* et *La haine de la démocratie*. Celles indispensables en une époque où la pensée politique donne l'impression de s'éteindre complètement. ●